

## Les sciences sociales sont elles utiles pour un projet de recherche-développement ? Un opérateur de développement (le projet piscicole du Centre-Ouest, Côte d'Ivoire) face aux diagnostics accessibles

Marc Oswald et Frédéric Sanchez

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/apad/1161>

DOI : [10.4000/apad.1161](https://doi.org/10.4000/apad.1161)

ISSN : 1950-6929

### Éditeur

LIT Verlag

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1995

### Référence électronique

Marc Oswald et Frédéric Sanchez, « Les sciences sociales sont elles utiles pour un projet de recherche-développement ? Un opérateur de développement (le projet piscicole du Centre-Ouest, Côte d'Ivoire) face aux diagnostics accessibles », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 10 | 1995, mis en ligne le 17 juillet 2007, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/1161> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.1161>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Bulletin de l'APAD

---

# Les sciences sociales sont elles utiles pour un projet de recherche-développement ? Un opérateur de développement (le projet piscicole du Centre-Ouest, Côte d'Ivoire) face aux diagnostics accessibles

Marc Oswald et Frédéric Sanchez

---

## Résumé

- 1 Suite à quelques expériences ponctuelles, un projet de développement de pisciculture a été initié fin 92. L'objectif du projet est de réussir une greffe de la pisciculture dans l'évolution du système agraire qui se doit d'avoir un effet positif. Un économiste a fait une rapide évaluation en 89, un autre effectue un suivi régulier depuis plusieurs années, il collabore avec l'agro-économiste du volet recherche-développement du projet qui privilégie l'approche "système agraire", il est chargé du suivi-évaluation de l'opération.
- 2 De nombreuses études expliquent l'adoption ou le rejet d'une pratique élémentaire par des populations, rares sont celles qui peuvent rassurer l'opérateur sur le bien-fondé d'une innovation multidimensionnelle, ne pouvant prétendre à une adoption spontanée. C'est le cas de la pisciculture qui entraîne l'adoption d'un élevage, de nouveaux aménagements, la réorganisation autour de l'eau... Le sujet trop prospectif n'intéresse pas les chercheurs en sciences sociales qui préfèrent l'analyse à posteriori. L'opérateur se réfugie dans une classification des contraintes de cet auto-développement et vérifie qu'elles sont levées par les paysans. Une aide à la classification est vivement souhaitée.

- 3 En l'absence d'une réflexion suffisante, la crainte de constituer un environnement artificiel force le projet à se désengager au maximum. La prise en charge par les pisciculteurs des facteurs contraignants indique que cette démarche porte ses fruits. Des dynamiques sociales se mettent en place autour de l'eau et du foncier. Les conditions économiques de la production piscicole les ont permises. L'évaluation de 89 avait pourtant mis l'accent sur un blocage foncier potentiel. Aujourd'hui, quels indices prendre pour pronostiquer un blocage ou un accès de plus en plus facile ?
- 4 Nous n'avons pas encore rencontré d'experts en sciences sociales intéressés par la formulation d'hypothèses sur les évolutions possibles de la dynamique locale, et que nous devons seuls les assumer pour poursuivre l'opération. Pourtant, cette démarche représente à notre sens une vérification expérimentale certes risquée mais riche d'enseignement, à la condition bien entendu de rester dans une éthique humainement acceptable. Impliqués dans une action de développement de la pisciculture, c'est en tant qu'opérateurs que nous sommes intéressés à présenter l'apport des sciences sociales à ce travail, et les déficits d'expertises ressentis. Le projet où nous travaillons accompagne ce développement et se substitue à des opérations passées.

#### L'action

- 5 Suite à la persistance d'importations conséquentes de poissons, l'état ivoirien cherche depuis longtemps à développer l'aquaculture sous quelque forme que ce soit.
- 6 Depuis une trentaine d'années, de nombreux opérateurs ont cherché à proposer la pisciculture. Ces tentatives se sont soldées par des échecs, malgré l'engouement des populations. Les structures d'encadrement chargées de ces opérations se caractérisaient par l'incapacité, voire la volonté, de ne pas prendre en compte les réalités du milieu agricole.

#### Les origines de l'opération

- 7 Dans le cadre de petits projets pilotes <sup>1</sup> (de 84 à 92), des pisciculteurs ont démontré la faisabilité technique d'une pisciculture intégrée aux systèmes de production périurbains. Les étangs ne concurrencent pas le riz irrigué, ils prennent place sur les versants des bas-fonds, peu mis en valeur jusqu'à présent. L'eau de la pisciculture est restituée au riz lors de la vidange.

#### L'opération actuelle

- 8 Ces premiers résultats ont permis d'initier un projet dont l'objectif est de donner une dimension sociale à cette activité. Outre un objectif quantitatif (100 pisciculteurs, 100 tonnes qui n'ont pas grand sens mais sont nécessaires pour que le bailleur de fond calcule son taux de rentabilité interne !), le véritable enjeu est de réussir une greffe de la pisciculture dans l'évolution du système agraire, greffe qui se doit d'avoir un effet positif sur les pisciculteurs et de ne pas contribuer à l'accroissement du taux d'exploitation de travailleur au sein du monde rural.
- 9 La réussite du projet s'analysera par la participation de la pisciculture aux dynamiques agricoles, la sanction historique reste le moyen le plus sûr d'apprécier la réussite d'un tel projet en prenant soin d'écarter les artefacts possibles de ce type d'action. Par exemple, la présence d'un encadrement biaise souvent l'évolution de l'activité en proposant des services qui ne sont pas accessibles au producteur compte tenu de son réseau d'information et de sa capacité d'épargne. La fin des projets entraînera la suspension de ces services et risque de plonger les producteurs dans des problèmes insurmontables (fourniture de filets nécessaires à la vente...). L'évaluation après projet

conclura à un échec. Recevoir l'encadrement permet parfois de prétendre à un certain rang social, puisqu'il traduit une certaine reconnaissance de la part des services étatiques. D'où un délaissement de cette activité dès que le projet se retire. Ne parlons pas des subventions cachées et des dépendances techniques.

- 10 Ce projet est né d'un travail de recherche-développement, il n'a pas bénéficié d'un diagnostic lourd (missions périodiques d'experts). Le sujet très prospectif n'est pas intéressant pour ces chercheurs qui préfèrent le cadre sûr de l'analyse à posteriori à celui de l'expérience dans le futur.
- 11 L'évaluation et l'orientation sont assurées par un agro-économiste qui tente de maintenir le contact avec le monde des chercheurs en sciences sociales.

Les différentes évaluations

- 12 Cette opération a fait l'objet d'une rapide évaluation en 89 par un économiste (Lazard et Al, 91), elle est suivie par un économiste de l'IDESSA depuis plusieurs années (essentiellement au niveau des marchés et de la rentabilité des systèmes de production). L'agro-économiste du projet privilégie l'approche "système agraire et dynamique des systèmes de productions".
- 13 L'évaluation de 89 (Lazard et Al, 91) avait mis en garde sur l'existence de conflits larvés au niveau du foncier. Le suivi par l'IDESSA a mis en valeur la performance des systèmes de pisciculture qui y sont développés, et l'absence de contraintes au niveau de l'environnement économique (marché des sous produits et du poisson) (Koffi, 89). Nous reviendrons sur l'analyse système qui guide le projet.

Le cas atypique du projet Du développement et des innovations techniques

- 14 Le développement rural est souvent perçu sous l'angle réducteur de l'innovation technique. De nombreuses évaluations sont à même d'expliquer les raisons de l'adoption ou du rejet d'une pratique élémentaire par les populations concernées. Les projets proposent souvent "d'enseigner" une innovation ciblée. Certains pourraient même réduire le rôle des projets à la proposition de nouvelles techniques répondant immédiatement aux conditions du moment. Deux remarques par rapport à cela :
- 15 La première est que si l'innovation se justifie si bien, quelle est l'utilité de la structure projet ? La reproduction de cette innovation sera essentiellement spontanée et une expertise devrait suffire à évaluer cette diffusion. Rappelons que les évolutions techniques se passent dans leur très grande majorité à l'insu des opérateurs de développement...
- 16 La deuxième est le risque d'un appauvrissement technologique qu'entraîne une telle démarche. Le souci d'une démonstration rapide interdit une investigation autour de l'acquisition des connaissances et des modalités d'investissement à long terme sur les bases d'une nouvelle technologie.
- 17 Certaines innovations peuvent être qualifiées d'élémentaires comme par exemple l'adoption d'une nouvelle plante dans une culture associée. De telles innovations se renouvellent en permanence sous nos yeux.
- 18 D'autres innovations pour se développer nécessitent un secteur amont ou aval en mesure de lever des blocages liés au capital technique des paysans. La réussite d'une telle opération dépendra de l'existence de solutions techniques adaptées à ces secteurs. Pour se développer, de nombreuses innovations techniques auront besoin de solutions dans des domaines très différents (innovations multidimensionnelles).

Le thème : un hors sujet au vue de l'histoire locale

- 19 Par rapport à cette échelle de complexité, un projet de développement de la pisciculture dans une zone de défriche-brûli, avec aucune maîtrise hydraulique, sans association d'élevage aux systèmes de cultures, peut représenter un défi insurmontable, fruit de l'imagination d'un développeur peu soucieux de l'efficacité de ses délires.
- 20 Pour se développer, la pisciculture nécessitera simultanément l'adoption d'un nouvel élevage nécessitant occasionnellement un secteur amont (les filets de pêche), l'aménagement d'espaces peu mis en valeur auparavant utilisant un savoir faire nouveau, la réorganisation autour de certains facteurs tels que l'eau ou le foncier. La pisciculture est un élevage à part entière. Les poissons sont généralement reproduits sur la ferme, comptés, nourris trois fois par jour. Les pêches peuvent être réalisées avec des filets spéciaux. L'aménagement nécessite la dérivation de cours d'eau, ou le blocage de la circulation des nappes phréatiques par la réalisation d'une digue-aval importante en courbe de niveau empêchant les infiltrations. Les étangs sont dotés d'ouvrage de vidange en béton qui permettent de récupérer les poissons à tout moment et de restituer l'eau au riz. Les prises d'eau et les canaux sont effectués sur les terres mis en valeur par d'autres paysans (riziculteurs, maraîchers).
- 21 Cet enchaînement expliquerait le désintérêt de nombre d'expertises en sciences sociales. Celles-ci n'ont pas le souci de définir une problématique permettant de rassurer les opérateurs sur le bien-fondé d'une technologie plus complexe dépassant le niveau de l'évolution des pratiques présentes. Certaines innovations multidimensionnelles ne peuvent raisonnablement prétendre à une adoption spontanée... sont-elles pour autant hors-sujet ?  
La démarche bricolée du projet piscicole
- 22 Face à une telle complexité, que peut faire l'opérateur de développement ?
- 23 Voici la situation de départ : quelques paysans pratiquent une pisciculture. Le "développeur" cherche à classifier des contraintes à lever pour atteindre un développement plus spontané. Comment ? La voie empruntée par le projet commence à analyser celles qui pèsent au niveau des techniques d'élevage, du système de production, de son insertion au niveau de la sous unité bas-fond, et enfin tout simplement au niveau de la société dans son ensemble.  
Au niveau des techniquesL'élevage
- 24 L'appréciation de l'opportunité des techniques d'élevage proposées a tout simplement consisté à les laisser dériver librement une fois que leur fiabilité technico-économique avait été démontrée aux producteurs. L'excellente maîtrise du système d'élevage et l'intégration des caractéristiques de l'aménagement ont apporté un premier élément de satisfaction et ont permis d'évacuer les critiques du genre : les paysans ne sont pas intéressés par des activités durables, ils sont trop paresseux, ils sont incapables d'effectuer un suivi rigoureux de l'élevage. Ces critiques ne proviennent pas d'analyses socio-économiques mais peuvent provenir de certains bailleurs de fonds, de membres de l'administration, ou même de développeurs en situation d'échec !
- 25 Toutes les techniques aussi compliquées soient-elles qui renforçaient la maîtrise de l'élevage furent proposées. Le pisciculteur ayant ainsi la possibilité de retenir les plus faciles à reproduire dans le contexte environnant et celles qui lui procurent un contrôle suffisant de la production. Des nouvelles espèces ont été proposées en association avec le Tilapia, chacune ont leur propre cycle d'élevage qui se superpose à ceux du Tilapia.

Le système d'élevage est devenu très complexe, puisqu'il intègre aujourd'hui les besoins de quatre espèces différentes.

- 26 Nous n'avons rencontré aucune limite au niveau de la compréhension des pisciculteurs qui désirent encore rajouter d'autres espèces.
- 27 Nous avons parfois cru à un blocage (technique trop sophistiquée), la situation s'est débloquée en proposant une technique plus complexe à nos yeux, mais qui nécessitait moins de trésorerie. Ainsi, nous avons proposé une reproduction artificielle des silures à l'aide d'une hormone que l'on pouvait se procurer en pharmacie (pour un prix de 2000 FCFA/injection), la technique était maîtrisée mais ne semblait pas être facilement transposable. Les pisciculteurs ne se sont déclarés intéressés par cette technique que lorsqu'il leur a été proposé de remplacer l'hormone de pharmacie par de l'hypophyse fraîche à prélever directement dans le crâne du silure ! (ce qui nous était apparu trop délicat).

#### L'aménagement

- 28 Les seuls aménagements existant dans la région avant la pisciculture avaient été mis en place dans les bas-fonds pour le riz irrigué.
- 29 Proposer des aménagements piscicoles performants s'opposaient à minimiser le terrassement. En effet, un étang de qualité représente un volume de déblai et de remblai plus important qu'une simple mare aménagée ; pour avoir une profondeur d'eau suffisante, la longueur des canaux est également plus importante. Ce souci de qualité offrait plus de libertés aux paysans pour retenir les critères importants pour les aménagements futurs. De plus, ces aménagements ne concurrençaient pas le riz irrigué et permettaient une meilleure utilisation de l'eau pour l'ensemble des spéculations.
- 30 Très vite, les pisciculteurs ont marqué leur intérêt pour des constructions bien faites et nécessitant beaucoup de travail, intégrant les économies qu'elles permettent dans la gestion quotidienne (entretien plus facile, meilleure valorisation de l'aliment, gestion de l'eau plus simple...). Majoritairement, ils ont réclamé aux opérateurs cette conception qu'ils ne sont pas en mesure d'assumer (absence de certaines notions élémentaires : niveau, pente...).
- 31 Comment une opération de développement de la pisciculture peut elle résoudre ce problème ? Les paysans ont envie d'infrastructures qu'ils peuvent réaliser eux mêmes mais qu'ils ne peuvent pas concevoir.
- 32 En filigrane apparaît ici le choix et la création de services d'aménagement accessibles aux paysans, sous quelles formes ? Publics, parapublics, privés ?
- 33 Dès ce premier niveau, la classification présentée rencontrait ses premières limites, puisqu'un facteur à lever pour cette simple reproduction des techniques dans le temps était l'inadéquation du service d'encadrement qui imposait ses propres techniques (aliment subventionné, supervision technique autoritaire des encadreurs).

#### Au niveau des systèmes de production

- 34 Au départ, le souci de ne pas trop appauvrir les premiers candidats qui se risquaient à la pisciculture a entraîné l'utilisation d'une aide qui aurait été transformée en subvention en cas d'échec et qui resterait sous une forme de crédit en cas de réussite. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, les crédits étaient progressivement diminués afin de proposer une intégration de moins en moins brutale. S'il n'y a plus de crédit, et que les paysans continuent à développer cette activité, on peut supposer qu'ils y trouvent un intérêt.

- 35 Les contraintes à lever ont été appréciées par une analyse interne et une comparaison avec des systèmes de production du même type.
- 36 *L'analyse interne* a cherché à évaluer l'importance que le pisciculteur accordait à cette nouvelle activité et s'il pouvait être satisfait du résultat.
- 37 Une fois l'atelier piscicole mis en place, le revenu net global a été comparé à celui dont le pisciculteur disposait auparavant, la pisciculture a généralement permis une augmentation du niveau de revenu du producteur, ce qui reste un atout nécessaire.
- 38 Les facteurs qu'il mobilisait et les stratégies mises en œuvre pour continuer l'investissement (principalement la construction de nouveaux étangs) semblent dans de nombreux cas compatibles avec le fonctionnement du système de production.
- 39 Dans le cas d'exploitants insérés dans des familles assez élargies, l'évolution des rapports entre les différents membres a été enregistrée. Dans cette description l'augmentation du degré d'autonomie du responsable de l'atelier piscicole et la satisfaction de la rémunération du travail effectué ont seul pu être utilisés. Les cas d'insatisfaction faisaient référence à un problème technique (absence de sous produits localement, marché peu demandeur) et pratiquement pas à des problèmes de famille qui pourtant nous apparaissaient déterminants. A ce niveau un apport ethnosociologique aurait été bénéfique : comment se positionner au sein des relations familiales très mobiles ? Comment apprécier à leur juste valeur des événements qui signifient classiquement un échec (renvoi d'une femme, perte d'autorité au sein d'une famille) ? Dans le cas des expériences réussies, la pisciculture engendre une relecture des rapports familiaux (nouveau devoir financier du producteur, nouvelles responsabilités à assumer : commercialisation, contrôle de la vente, suivi de la production...), mais cette redéfinition des rôles n'est pas spécialement délicate surtout si on la compare aux évolutions brutales entraînées par la conjoncture actuelle.
- 40 *L'analyse externe* a cherché à comparer des trajectoires d'exploitations qui avaient été regroupées dans un même groupe au départ dont certaines avaient tenté l'aventure piscicole. Un type regroupe des exploitants ayant accès aux facteurs de production de façon comparable, ayant les mêmes contraintes à gérer par rapport à leur reproduction et où l'on observe une analogie dans les stratégies mises en œuvre par ces producteurs. Cette approche a permis de préciser les niveaux de satisfaction des producteurs (bien inférieurs à ceux estimés par le projet qui n'avait eu comme premier élément que les travailleurs salariés). Par contre, elle ne prend pas assez en compte l'évolution au delà du système de production qui s'est parfois traduite par un rejet de la part des autorités traditionnelles et qui n'a pas toujours été diagnostiquée en temps voulu.
- 41 Pour résumer l'analyse au niveau des systèmes de production, les évolutions enregistrées au travers de notre suivi et la motivation des pisciculteurs nous ont incités à poursuivre l'opération. L'impossibilité d'analyser les effets réels d'un crédit par ce qu'il entraîne notamment au niveau de la trésorerie familiale, nous a contraints dans un premier temps à supprimer toutes formes de crédit pour nous mettre à l'abri d'un biais ne correspondant pas à nos attentes de développeur. Des voies intermédiaires sont sûrement envisageables, nous sommes aujourd'hui incapables de choisir le compromis entre une mise en place lente mais bien intégrée à la dynamique sociale, et un développement rapide avec une dynamique sociale précaire voire artificielle. Actuellement nous tentons une nouvelle politique de crédit au vu des échecs

précédents, un apport aujourd'hui serait plus intéressant qu'au moment de l'évaluation de l'opération et serait le bienvenu.

Au niveau de l'insertion des piscicultures dan le bas-fond

- 42 Les contraintes retenues à cette étape se sont réduites à l'accès à l'eau et à la terre.
- 43 Les dynamiques sociales autour des bas-fonds périurbains sont très complexes, l'expropriation possible par la mairie et les pressions que peuvent effectuer certains groupes conditionnent l'accès à la terre : il faut être capable d'entretenir un certain contrôle du foncier ce qui se fait à la double condition d'être en accord avec les différents acteurs qui exercent une autorité sur le bas-fond (GVC de riziculteurs, groupe de propriétaires coutumiers, groupe politique, service d'encadrement, mairie...) et d'avoir une activité de production suffisamment lucrative pour entretenir cet accord tacite. Un rapport "normal" au foncier s'est trouvé renforcé par le développement de la pisciculture (changement de statu dans le bas-fond, évolution de temporaire à permanent...). Dans certains cas (allogène sans famille récemment arrivé), le pisciculteur seul n'a pas réussi à bénéficier de cette tendance (problèmes de tous ordres avec les autorités du bas-fond ce qui entraîne un travail plus pénible et une productivité moindre du travail). Nous avons fait le constat que celui qui déclare ne pas avoir de problème dans les rapports au foncier sécurise son accès à la terre même si celui-ci était litigieux au départ.
- 44 L'accès à l'eau est très variable selon les piscicultures, certaines bénéficiant d'une alimentation sur place, d'autres nécessitant des canaux de plusieurs centaines de mètres qui côtoient de nombreuses parcelles de riz. Dans ce cas, la capacité à effectuer un travail physique d'entretien ne suffit pas à obtenir un accès à l'eau, une entente est nécessaire. Parfois, l'eau ne peut être obtenue que par une surveillance continue des canaux et des barrages, la règle sous-jacente étant : celui qui n'est pas là n'a pas besoin d'eau. Cette "règle" existe déjà au niveau du riz et entraîne un surtravail global au niveau du bas-fond. Sur certains sites, les utilisateurs, riziculteurs et pisciculteurs, se réunissent par prise d'eau en établissant des règles de gestion. Ces regroupements sont la preuve d'une insertion de la pisciculture dans les bas-fonds rizicoles.
- 45 Devant le déficit d'expertise, le projet a pris un profil bas, seuls ceux qui sont capables d'avoir une force de travail suffisante ou de stimuler une entente peuvent réaliser la pisciculture. Actuellement on constate que des organisations ayant la forme de groupe de travail avec de nombreux autres services prennent forme, elles facilitent l'installation de nouveaux candidats en résolvant les problèmes d'accès à l'eau et au foncier (regroupements parfois composés d'autochtones et d'allogènes). Une réflexion qui nous aurait guidés dans les ententes possibles autour de l'eau entre riziculteurs et pisciculteurs, aurait pu faciliter l'installation d'autres pisciculteurs. Là encore nous n'avons pas rencontré de guide au niveau de la sociologie du bas-fond capable de nous faire anticiper ces évolutions. Pour l'opérateur, seule la sensibilisation sur des contraintes individuelles a contribué à une évolution au niveau de l'ensemble du bas-fond.

Au niveau de la société

- 46 Le blocage précis lié à l'encadrement (cf. 3-1) a pu être levé par la mise en place du nouveau projet, mis en œuvre par une ONG et qui se substitue aux structures préalables. Aucune autre action n'est tentée. Nous nous limitons à une sensibilisation des différentes autorités.

- 47 Incapables de diagnostiquer d'éventuels conflits ou des récupérations malsaines, nous préférons adopter un profil bas, aucun appui n'est sollicité. Il doit y avoir d'autres moyens possibles d'action, lesquels ?

Les lacunes

- 48 Cette classification est malheureusement beaucoup plus un recensement des formes de contraintes qu'un guide opérationnel. Le lecteur comprendra donc le besoin d'indicateurs ressenti par les opérateurs pour prévoir les évolutions possibles et distinguer les déterminants effectivement en œuvre de ceux qui à posteriori ne joueront aucun rôle. Ces indicateurs permettraient d'anticiper les contraintes et de faire un tri entre celles créées par l'encadrement et celles qui conditionnent le développement.

- 49 Au sujet de la politique de crédit, le montant aurait dû être restreint plus rapidement, si des experts l'avaient suivie. On perçoit aussi la complexité de l'analyse de conflits quasi permanents qui régularisent les dynamiques autour de l'eau et du foncier. Une définition figeant le droit établi, plus simple d'emploi, aurait empêchée l'évolution actuelle ; nous ne voyons pas comment définir un droit dans une situation où une nouvelle activité participe à une redéfinition des usages, nous attendons impuissant le résultat. Là aussi, la présence d'indicateurs pourrait se révéler utile pour anticiper sur les tendances.

L'hypothèse de dynamique sociale

- 50 Ce travail cherche à s'inscrire dans une perspective de développement rural. Le premier outil d'analyse reste donc l'étude de la dynamique du système agricole environnant. La révolution technologique qu'implique la pisciculture n'a de chance de rester dans une logique paysanne, que si les mutations induites entraînent une plus grande cohésion du système. Pour cela, la vulgarisation s'est efforcée de proposer des modèles n'offrant des possibilités de développement intéressantes qu'à certains types de systèmes de production. Les types "cibles" sont ceux qui, voyant leur développement bloqué par une contrainte, ne pourront bénéficier des rapports de production les plus intéressants. De ce fait, ils ne pourront accéder aux postes clés de la société (planteur avec manœuvres, responsable de GVC ou de bas-fonds). La motivation de ces exploitants a dépassé nos attentes lorsque la pisciculture a atteint son objectif. Ouverts à toutes les innovations techniques, ils témoignent d'un désir de formation sur des sujets qui ne concernent pas directement les besoins de la production, conscients peut être que le système d'élevage pourrait être plus adapté, ils s'investissent avec soin dans de nombreuses expériences. Par chance, les systèmes d'élevage les plus performants ne bénéficient pas à ce jour d'économies d'échelles sensibles, ce qui contribue beaucoup à stimuler les dynamiques sociales environnantes.

- 51 La recherche développement oriente son travail vers les catégories désignées ci dessus, elle ne prend pas en compte les demandes isolées de catégories non cibles avec qui elle ne pourrait vraisemblablement aboutir à des innovations à même de se répandre.

- 52 Une autre présentation de l'hypothèse qui a guidé le projet dans le choix du type de vulgarisation à mener est : "Celui qui met en œuvre la pisciculture doit y trouver un facteur de promotion sociale supérieur aux autres opportunités qui s'offrent à lui, l'activité piscicole doit potentiellement être en mesure de devenir l'activité principale" ; une conséquence de cette hypothèse est de travailler avec des acteurs capables de s'investir bien au delà de la seule activité de production. Le danger d'une telle hypothèse est qu'aveuglé par l'objectif à atteindre, le projet ne se rende pas

compte de l'artificiel et de la précarité du pisciculteur par rapport à son milieu, ce qui ne tarderait pas à occasionner de multiples conséquences désastreuses (perte de la "sécurité sociale" procurée par le village). Ce qui est une déviation facile étant donné l'excès de moyens accordés classiquement au niveau des projets qui privilégie l'investissement (subvention au fonctionnement, à l'investissement) au suivi évaluation. En l'absence d'une réflexion suffisante, la seule alternative est de désengager au maximum la structure projet (absence de services aidant la production). La prise en charge par les pisciculteurs de leur organisation autour des facteurs contraignants indique que cette démarche semble porter ses fruits. Une telle attitude semble procurer un résultat qualitatif intéressant mais a le désavantage de supprimer tous les effets incitatifs (ce qui complique son acceptation par les bailleurs de fond).

- 53 Les conditions économiques de la production piscicole ont souvent permis une modification du rapport au foncier favorable aux pisciculteurs, on observe la même tendance au niveau de la gestion de l'eau. On assiste à la mise en place de nouvelles dynamiques sociales, autour de la gestion de l'eau et du foncier des bas-fonds notamment, par des acteurs impossibles à identifier quelques années plutôt représentant un potentiel d'évolution insoupçonné dans les multiples évaluations sur les bas-fonds rizicoles. Le projet joue le rôle d'un catalyseur original par rapport à ces dynamiques.
- 54 L'évaluation (Lazard et al 89) avait mis l'accent sur le blocage foncier potentiel. Au vu de la dynamique d'appropriation dans les bas-fonds, quels indices à l'époque pouvaient être retenus pour être en mesure de pronostiquer un blocage ou un accès de plus en plus facile ? Aujourd'hui la question est toujours d'actualité. Le suivi économique a mis en relief l'excellente rentabilité des premières exploitations et a fait ressortir l'importance de la contrainte de la trésorerie qui est déterminante par rapport à l'évolution des différents systèmes d'élevage (Koffi Camille 89). Il nous a permis aussi de prévoir que le marché ne serait pas un obstacle à une quelconque dynamique piscicole.

#### Conclusion

- 55 Notre demande et notre critique est qu'à ce jour nous n'avons pas rencontré d'experts en sciences sociales intéressés par la formulation d'hypothèses sur les évolutions possibles de la dynamique locale, et que nous devons seuls assumer ces hypothèses et leurs conséquences pour poursuivre l'opération. Nous exprimons aussi un besoin plus ponctuel par rapport à certains phénomènes où l'apport de la socioanthropologie semble le plus pertinent :
- en particulier sur la classification des contraintes du développement et la proposition d'indices à prendre en compte pour actualiser cette priorité,
  - une aide à l'identification des dynamiques sur les bas-fonds et de la forme sous laquelle elles risquent de se pérenniser,
  - et enfin, une aide sur les effets possibles d'une politique de crédits.
- 56 Pourtant, cette démarche représente à notre sens une vérification expérimentale certes risquée mais riche d'enseignement, à la condition bien entendu de rester dans une éthique humainement acceptable.

---

## BIBLIOGRAPHIE

**Koffi.** 1989. "Conclusions et recommandations de l'étude "aspect économique de la production piscicole en étang". Extrait d'une thèse de doctorat. Université nationale de Côte d'Ivoire, Faculté des sciences économiques. Centre ivoirien de recherches économiques et sociales, Abidjan 189 p.

**Lazard J., J.Y. Weigel, B Stomal, et Y Lecompte,** 1990. *Bilan et orientation de la pisciculture en Afrique francophone subsaharienne*. CTFT-CIRAD, Ministère de la coopération et du développement. 205 p.

## NOTES

**1.** Volet piscicole de la SATMACI PAPU CD : 85-90 (Société d'Assistance Technique à la Modernisation Agricole de la Côte d'Ivoire Projet Agricole Péri-Urbain de la Commune de Daloa), mis en œuvre AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès).-  
Projet Piscicole de Gagnoa : 88-90, mis en œuvre AFVP - Appui aux opérations piscicoles du Centre-Ouest : 89-92 mis en œuvre MCAC (Mission de Coopération et d'Action Culturelle).

---

## AUTEURS

**MARC OSWALD**

Projet piscicole du Centre-Ouest BP 1104. Daloa. RCI. tel et fax 78 23 91

**FRÉDÉRIC SANCHEZ**

Projet piscicole du Centre-Ouest BP 1104. Daloa. RCI. tel et fax 78 23 91